Circonscription n°12 des Hauts-de-Seine Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, le Plessis-Robinson

Julien Cantat, Candidat du PARTI DU VOTE BLANC

Suppléant : Louis Fréget (photo de droite)





Bio courte

- Age: 19 ans

- Lieu de naissance : Avignon (Vaucluse)

- Lieu de résidence : Châtillon (Hauts-de-Seine)

- Profession : Etudiant en 1ère année à SciencesPo Paris.

- Activités associatives : Membre de la Fédération Francophone de Débat. Entraîneur de l'équipe de Coupe de France de Débat 2017 de SciencesPo Paris. Rédacteur pour la chaîne YouTube Pragma traitant d'économie et de politique.

- Réseaux sociaux :

Facebook (https://www.facebook.com/profile.php?id=100010790314491)
YouTube (https://www.youtube.com/channel/UCAoPlb1iw1oM6IMrWzjGOcQ)

Pourquoi me présenter?

Depuis quelques années, on constate que les citoyens français se détachent de la politique. Non pas dans l'intérêt qu'ils portent à la chose publique, mais dans la fréquence à laquelle ils se rendent aux urnes. J'y vois deux causes. La première est que nos citoyens n'en ont pas marre de la politique, mais des politiciens. Les différentes affaires, ainsi que les promesses non tenues, ont usé l'opinion publique et érodé la confiance que nos concitoyens portent à leurs représentants. La deuxième est que la majorité des français se se reconnaissent plus dans un programme complet, et ont donc des réticences à glisser un nom dans l'urne, quelqu'il soit.

C'est ici que le candidat du Vote Blanc prend tout son sens : en votant pour moi, les concitoyens ne se basent que sur deux promesses : qu'une fois élu, je rédigerai en compagnie des autres députés du Vote Blanc un projet de loi pour donner un véritable pouvoir au vote blanc, et que nous mettrons en place une plate-forme de démocratie participative, sur laquelle les citoyens pourront décider ce que nous votons à l'Assemblée.

Ainsi, plutôt que de déléguer son pouvoir de légiférer à un candidat pendant 5 ans sur la base de l'ensemble de son programme, un citoyen glissant mon nom dans l'urne préfèrera réserver sa décision au cas par cas pour chaque loi. Il s'agit d'un véritable vote blanc : non satisfait par les candidats qui se présentent, le citoyen choisit d'envoyer un représentant dont les choix seront à coup sûr l'expression de la volonté populaire, puisque dictés par la majorité. Ayant grandi et effectué tout ma scolarité à Châtillon (école Langevin-Wallon et collège Paul Eluard) et Clamart (lycée Jacques Monod), c'est donc dans ces villes, ainsi qu'à Fontenay-aux-Roses et au Plessis-Robinson, que j'ai décidé de soumettre ce projet aux électeurs.

- Nous contacter : julien.cantat@sciencespo.fr | louis.freget@sciencespo.fr |